

Présidence - Cabinet

N°/Réf. : 17.70/YJ/EC

Tél. : 33 (0)5 49 45 30 33

Fax : 33 (0)5 49 45 30 50

Poitiers, le 13 décembre 2017

Le Président de l'université de Poitiers,
Les doyens des UFR et les directeurs d'écoles
et instituts

à

Madame la Ministre de l'Enseignement
supérieur, de la Recherche et de
l'Innovation.

Madame Frédérique VIDAL

Objet : mise en œuvre du Plan Etudiants

Madame la Ministre,

Le Plan Etudiants du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation comprend des mesures ambitieuses qui placent la réussite étudiante au cœur de son objectif. La suppression du tirage au sort en constitue une avancée considérable. Même si l'université de Poitiers soutient cette réforme ambitieuse, la façon dont nous allons la mettre en œuvre soulève de nombreuses questions et inquiétudes.

Entre 2012 et 2017-2018, le nombre d'étudiants est passé de 22 200 à 28 500 soit une augmentation de 28% sans aucune augmentation du nombre d'emplois ce qui entraîne des tensions fortes sur les conditions de travail de la communauté universitaire. A l'université de Poitiers, nous portons 24 licences générales. La majorité d'entre elles sera susceptible d'accueillir tous les bacheliers qui souhaitent intégrer l'une de nos mentions. Toutefois nous souhaitons attirer votre attention sur certaines d'entre elles qui risquent de ne pas être en mesure d'absorber toutes les candidatures. Il s'agit des mentions : Langues Etrangères Appliquées, Langues, Littérature et Civilisations Etrangères et Régionales, PACES, Psychologie, Sciences de la Vie, STAPS.

Le classement de plusieurs centaines, voire de plusieurs milliers de candidatures pour certaines de ces mentions nécessitera de mobiliser d'importants moyens humains à court terme, et ce dès la rentrée 2018. L'engagement du Gouvernement de dégager une enveloppe globale de 500 M€ sur 5 ans afin d'ouvrir des places, de créer des postes dans les filières les plus demandées et de valoriser l'engagement des enseignants dans la mise en place de la réforme, constitue une condition essentielle pour la mise en place de la réforme pour la prochaine rentrée. Les moyens promis spécifiquement pour la filière STAPS pour favoriser la diversification des cursus de formation et augmenter les capacités d'accueil sont un premier signal favorable. Un effort identique devra être

poursuivi pour l'ensemble des filières en tension, tant sur le plan du fonctionnement que sur celui de ressources humaines complémentaires en enseignants-chercheurs, en hospitalo-universitaires, en enseignants (PRAG/PRCE), en ingénieurs pédagogiques et en BIATSS.

En outre, la mise en place d'un premier cycle sur mesure, personnalisé et modulable nécessite aussi une très forte mobilisation des équipes pédagogiques à court terme, mais surtout des moyens financiers pour mettre en place les unités d'enseignement spécifiques correspondantes et la logistique afférente. Ces moyens n'existent pas actuellement dans un établissement comme le nôtre et rendent impossible la mise en place de ces nouveaux parcours personnalisés pour la rentrée 2018. Quand bien même l'université de Poitiers souhaite s'engager dans cette démarche, les moyens alloués restent incertains pour les années à venir puisqu'ils sont actuellement liés à l'appel à projets NCU (Nouveaux cursus à l'université) et non à des financements pérennes.

L'université de Poitiers a à cœur de mener à bien cette réforme ambitieuse mais celle-ci ne pourra être réalisée dans les meilleures conditions que si les moyens alloués sont en adéquation avec l'évolution démographique et les nouveaux enjeux de la réforme.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Yves JEAN
Le président de l'université



Les doyens de l'université de Poitiers :

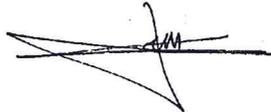
Jean-Marc BASCANS
Directeur de l'IRIAF



Yves BERTRAND
Doyen de l'UFR Sciences fondamentales et appliquées

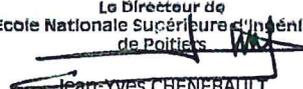


Pascal CHAUCHEFOIN
Doyen de l'UFR Sciences économiques

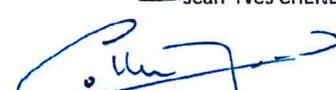


Jean-Yves CHENEBAULT
Directeur de l'ENSI

Le Directeur de
l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs
de Poitiers
Jean-Yves CHENEBAULT



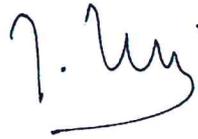
Mario COTTRON
Directeur de l'ESPE



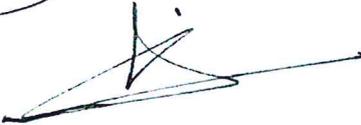
Philippe LAGRANGE
Doyen de l'UFR Droit et Sciences Sociales



Jérôme MERIC
Directeur de l'IAE



Laurent MILLAND
Directeur de l'IUT de Poitiers



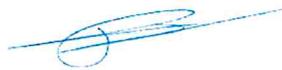
Éric PALAZZO
Doyen de l'UFR Sciences Humaines et Arts



Aurélien PICHON
Doyen de la Faculté des Sciences du Sport



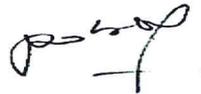
Pierre Charles PUPION
Directeur de l'IPAG



Catherine RANNOUX
Doyenne de l'UFR Lettres et Langues



Pascal ROBLOT
Doyen de l'UFR Médecine Pharmacie



Dominique SOUCHET
Directeur de l'IUT d'Angoulême

